



HONORAIRES DE NEGOCIATION

En € TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente

ou de la recherche du bien immobilier sur **BOUCHES-DU-RHÔNE – VAR - VAUCLUSE**

Applicable à compter du 1^{er} octobre 2020 A l'exception du Neuf (VEFA) et Immobilier Professionnel

Sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat, la rémunération du mandataire est à la charge du vendeur.

Jusqu'à 30 000 €	Forfait 3 000 €
De 30 001 à 50 000 €	12 %
De 50 001 à 100 000 €	10 %
De 100 001 à 150 000 €	9 %
De 150 001 à 200 000 €	8 %
De 200 001 à 600 000 €	6 %
De 600 001 € et +	5 %

Les montants s'entendent sur le prix de vente initial de mise en vente.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF (arrêté du 10/01/17 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière). Dans le cas d'un partenariat avec une autre agence, les honoraires prévus dans le mandat de vente de l'agence partenaire pourront être répartis entre RFI et l'agence partenaire

RESEAU FRANCE IMMOBILIER – 22 RUE GEORGES DENIZOT

PARC DE LA LYRE 34090 MONTPELLIER

SIRET – 82208028900017 – APE 68312

CARTE PROFESSIONNELLE – CPI 34022016000012284



HONORAIRES DE NEGOCIATION

En € TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente

ou de la recherche du bien immobilier sur MONTPELLIER et alentours.

Sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat, la rémunération du mandataire est à la charge du vendeur.

Jusqu'à 50 000 € sur devis avec un minimum de 2 000 €

	<u>EXCLUSIVITE</u>	<u>SIMPLE</u>
50 001 € à 75 000 €	6 000 €	8 000 €
75 001 € à 100 000 €	7 000 €	9 000 €
100 001 € à 125 000 €	8 000 €	10 000 €
125 001 € à 150 000 €	9 000 €	11 000 €
150 001 € à 175 000 €	10 000 €	12 000 €
175 001 € à 200 000 €	11 000 €	13 000 €
200 001 € à 225 000 €	12 000 €	14 000 €
225 001 € à 250 000 €	13 000 €	15 000 €
250 001 € à 275 000 €	14 000 €	17 000 €
275 001 € à 325 000 €	15 000 €	18 000 €
325 001 € à 375 000 €	16 000 €	19 000 €
375 001 € à 425 000 €	17 000 €	20 000 €
425 001 € et +	4 %	5 %

Les montants s'entendent sur le prix de vente initial de mise en vente.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF (arrêté du 10/01/17 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière). Dans le cas d'un partenariat avec une autre agence, les honoraires prévus dans le mandat de vente de l'agence partenaire pourront être répartis entre RFI et l'agence partenaire

RÉSEAU FRANCE IMMOBILIER – 22 RUE GEORGES DENIZOT

PARC DE LA LYRE 34090 MONTPELLIER

SIRET – 82208028900017 – APE 68312

CARTE PROFESSIONNELLE – CPI 34022016000012284



En € TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente

ou de la recherche du bien immobilier sur CLERMONT L'HERAULT et alentours.

Sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat, la rémunération du mandataire est à la charge du vendeur

Jusqu'à 50 000 € sur devis avec un minimum de 2 000 €

50001 à 60 000 €	5000 €
60001 à 70 000 €	7000 €
70001 à 130 000 €	8000 €
130001 à 220 000 €	9000 €
220001 à 230 000 €	10 000 €
230 001 à 250 000 €	11 000 €
250 001 à 280 000 €	12 000 €
280 001 à 300 000 €	13 000 €
300 001 à 330 000 €	14 000 €
330 001 à 380 000 €	15 000 €
380 001 à 410 000 €	16 000 €

410000 € et + ----- 3%

Les pourcentages s'entendent sur le prix de vente initial de mise en vente. Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF (arrêté du 10/01/17 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière). Dans le cas d'un partenariat avec une autre agence, les honoraires prévus dans le mandat de vente de l'agence partenaire pourront être répartis entre RESEAU FRANCE IMMOBILIER et l'agence partenaire. Sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat, la rémunération du mandataire est à la charge du vendeur.

Réseau France immobilier – 22 Rue Georges Denizot

Parc de la Lyre 34090 montpellier

Siret – 82208028900017 – APE 68312

Carte professionnelle – CPI 34022016000012284



HONORAIRES DE NEGOCIATION

En € TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente
ou de la recherche du bien immobilier sur **Besançon** et alentours.

Sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat, la rémunération du mandataire est à la charge du vendeur.

Jusqu'à 50 000 € sur devis avec un minimum de 3 000€

50 001 € à 75 000 €	5 000 €
75 001 € à 100 000 €	6 000 €
100 001 € à 125 000 €	7 000 €
125 001 € à 150 000 €	8 000 €
150 001 € à 175 000 €	9 000 €
175 001 € à 200 000 €	10 000 €
200 001 € à 225 000 €	12 000 €
225 001 € à 250 000 €	13 000 €
250 001 € à 275 000 €	14 000 €
275 001 € à 325 000 €	15 000 €
325 001 € à 375 000 €	16 000 €
375 001 € à 425 000 €	17 000 €
425 001 € et +	4 %

Les montants s'entendent sur le prix de vente initial de mise en vente.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF (arrêté du 10/01/17 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière). Dans le cas d'un partenariat avec une autre agence, les honoraires prévus dans le mandat de vente de l'agence partenaire pourront être répartis entre RFI et l'agence partenaire

RESEAU FRANCE IMMOBILIER — 22 RUE GEORGES DENIZOT

PARC DE LA LYRE 34090 MONTPELLIER

SIRET — 82208028900017 — APE 68312

CARTE PROFESSIONNELLE — CPI 34022016000012284



HONORAIRES DE NEGOCIATION MAXIMUMS

En € TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente
ou de la recherche du bien immobilier sur NIMES et alentours.

Sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat, la rémunération du mandataire est à la charge du vendeur

Jusqu'à 100 000 €	10 000 €
100 001 à 200 000 €	15 000 €
200 001 à 300 000 €	20 000 €
300 001 à 500 000 €	30 000 €
500 001 à 800 000 €	50 000 €
800 001 et +	5%

Fonds de commerce et cession droit au bail = 12%

Les montants s'entendent sur le prix de vente initial de mise en vente.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF (arrêté du 10/01/17 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière). Dans le cas d'un partenariat avec une autre agence, les honoraires prévus dans le mandat de vente de l'agence partenaire pourront être répartis entre RFI et l'agence partenaire

RÉSEAU FRANCE IMMOBILIER – 22 RUE GEORGES DENIZOT

PARC DE LA LYRE 34090 MONTPELLIER

SIRET – 82208028900017 – APE 68312

CARTE PROFESSIONNELLE – CPI 34022016000012284



HONORAIRES DE NEGOCIATION

En € TTC (TVA 20% incluse) sur le montant de la vente

ou de la recherche du bien immobilier sur Le Vigan, Ganges et alentours.

Sauf convention expresse différente entre les parties et indiquée au mandat, la rémunération du mandataire est à la charge du vendeur.

	<u>EXCLUSIVITE</u>	<u>SIMPLE</u>
<50 000 €	10 %	12 %
50 001 € à 75 000 €	4 000 €	6 000 €
75 001 € à 100 000 €	5 000 €	7 000 €
100 001 € à 125 000 €	6 000 €	8 000 €
125 001 € à 150 000 €	7 000 €	9 000 €
150 001 € à 175 000 €	8 000 €	10 000 €
175 001 € à 200 000 €	9 000 €	11 000 €
200 001 € à 225 000 €	10 000 €	12 000 €
225 001 € à 250 000 €	11 000 €	13 000 €
250 001 € à 275 000 €	12 000 €	14 000 €
275 001 € à 325 000 €	13 000 €	15 000 €
325 001 € et +	4 %	5 %

Les montants s'entendent sur le prix de vente initial de mise en vente.

Il est précisé que les prix ci-dessus doivent être impérativement appliqués dans une majorité des transactions. Il est possible d'y déroger seulement à la baisse pour des affaires particulières liées aux spécificités du marché local et aux caractéristiques du bien proposé à la vente conformément à la note de la DGCCRF (arrêté du 10/01/17 relatif à l'information des consommateurs par les professionnels intervenant dans une transaction immobilière). Dans le cas d'un partenariat avec une autre agence, les honoraires prévus dans le mandat de vente de l'agence partenaire pourront être répartis entre RFI et l'agence partenaire

RÉSEAU FRANCE IMMOBILIER – 22 RUE GEORGES DENIZOT

PARC DE LA LYRE 34090 MONTPELLIER

SIRET – 82208028900017 – APE 68312

CARTE PROFESSIONNELLE – CPI 34022016000012284